ARRONDISSEMENT DE LILLE

Deux enfants tombent d'un autocar rue de Messine, à Saint-André

L'UN D'EUX EST ASSEZ SÉRIEUSEMENT BLESSÉ

Dimanche, vers 14 h. 30, un grave accident s'est produit rue de Messine et il faillit coûter la vie de deux enfants.

Un autocar appartenant à M. Vandermerche, entrepreneur de transports à Hondschoote (Nord), conduit par le chauffeur Henri David, âgé de 27 ans, demeurant à Hondschoote également, conduisait quantité de villégiaturistes se rendant à la fête des fraises de Verlinghem.

Une portière ayant été mal fermée ou s'étant ouverte en cours de route, deux enfants qui étaient appuyés contre celle-ci furent précipités sur la chaussée.

Ce sont les nommés René Fauquet, 8 ans, dont les parents demeurent rue Jean-Bart à Lille, et Marie-Thérèse Coasne, 6 ans, dont les parents demeurent rue du Quai (cour Desruelles), 6, à La Madeleine.

Le petit Fauquet, outre une entorse au pied gauche, porte de multiples blessures à la tête. La petite Marie-Thérèse Coasne ne fut que légèrement blessée.

M. le docteur Delaeter, de aSint-André, a produit ses soins aux jeunes blessés et le garde Lavice a ouvert une enquête.

MATELAS. La machine «IDÉALE»
n'arrache pas la laine, elle la **peigne** sans l'abîmer. Faites donc **battre vos matelas** pour un même prix par « **IDÉALE** », **10, rue Monge** ou **110 r. Denain, Roubaix** (T. 37251). Prix le matin et remis le soir par auto 3523

DUNKERQUE

A TRAVERS LA VILLE

CAMBRIOLAGE D'UN BARAQUEMENT DE FORAIN.

Hier matin, M. Lévy Alexandre, confiseur, dont le baraquement est situé place de la République, avisait les services de police, que plusieurs boîtes de nougat et des barres de pain d'épices lui avaient été dérobées au cours de la nuit. Il semble que le malfaiteur a réussi à ouvrir le cadenas de fermeture à l'aide d'une fausse clef.

Une enquête a été ouverte.

UN MARIN AMERICAIN, VICTIME D'UNE AGRESSION RUE DU MARÉCHAL PÉTAIN

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, les agents étaient prévenus qu'un individu gisait à proximité du Collège Jean Bart.

Amené au commissariat de permanence, Charles Ross, 40 ans, sujet américain, marin, déclara qu'il avait été attaqué par quatre hommes qui sortaient du bar « A l'Inconnu », 30, rue du Maréchal Pétain.

Il fut conduit à l'Hôpital où M. Dussart, commissaire est allé l'interroger hier matin.

L'enquête se poursuit.

L'AUTEUR D'UN VOL DE 3.000 FR. A ROUEN, SE CONSTITUE PRISONNIER A DUNKERQUE.

Vers minuit, le nommé André Michalet, 22 ans, cordonnier, demeurant 23, rue des Boucheries Saint-Ouen, à Rouen, se présentait au commissariat de permanence pour se constituer prisonnier.

Il déclara que le 21 juin, à Rouen, il avait dérobé à un ami, M. Roger Sannier, 20 ans, 6, rue Legouy, une somme de 3.000 francs placée dans la serviette de l'agent d'assurances.

Avec cet argent, le voleur visita plusieurs villes : Dieppe, Paris, Calais, notamment et échouait dimanche dans la soirée au Casino municipal de Malo-les-Bains où à la boule, il délapida ce qui lui restait.

Au moment où il se présenta devant M. le Commissaire Dussart, l'individu ne possédait plus que 4 fr. 25.

Un coup de téléphone donné ce matin à la police de Rouen a permis de s'assurer que la victime avait porté plainte pour vol d'une somme de 3.000 francs.

Michalet a été conduit au Parquet et écroué.

VOL D'UN PORTEFEUILLE

Alors que M. Robert Deruelle, 19 ans, marinier à bord du « Jean » amarré canal de Bergues se trouvait dans un cinéma de la ville, un individu paraissant âgé d'une trentaine d'années lui a subtilisé son portefeuille contenant une somme de deux cents francs et divers papiers d'identité. La police enquête.

PARC DE LA MARINE, UNE BRANCHE S'ABAT SUR LA TÊTE D'UN PROMENEUR.

Hier après-midi, M. Joseph Geerart, 67 ans, peseur-jure en retraite demeurant à Saint-Pol-sur-Mer, 75, rue Roger Salengro, se trouvait au Parc de la Marine, assis sur un banc, lorsque par suite de la tempête, une branche d'arbre s'abattit sur la tête du promeneur. Après avoir été soigné dans une pharmacie voisine, M. Geerart regagna son domicile en autobus.

DEUX VOITURES S'ACCROCHENT PLACE ROGER SALENGRO

Hier, vers 18 heures, une voiture pilotée par M. Dams, négociant en bois, 23, rue de la Gare, venant de la rue de l'Amiral Ronarch et se dirigeant à allure rapide vers la rue des Bassins, à heurté et renversé place Roger Salengro une auto commerciale que pilotait M. Vanlaeys, tripier, 56, rue de l'Abattoir. Ce dernier roulait en direction de la rue du Président Wilson, lorsque le choc se produisit. Sa femme souffre de contusions légères ainsi que le constata M. le Docteur Lefebvre. Les deux véhicules ont subi des dégâts materiels. M. Jeammet, commissaire de permanence a ouvert une enquête, tandis que Me Haage, huissier dressait un état des lieux.

PASSAGE DU MINISTRE BELGE DE LA JUSTICE

Après avoir tenu à Audenarde et à Courtrai leur congrès annuel, les avocats belges ont organisé une excursion dans la Flandre Occidentale ainsi qu'une visite à Dunkerque.

Dimanche, à 12 heures, deux autocars stoppaient place Jean Bart ainsi que deux voitures automobiles dont une des services officiels du gouvernement belge.

Les excursionnistes, parmi lesquels on remarquait MM. Henri Jaspar, ancien premier ministre de Belgique et Phollien, ministre de la Justice, s'en allèrent aux « Arcades » prendre l'apéritif et ensuite leur déjeuner. On notait également la présence de M. Charpentier, le nouveau bâtonnier du barreau de la Seine ainsi que des délégués de la Hollande et du Luxembourg.

Dans l'après-midi les excursionnistes firent la visite du port et regagnèrent la Belgique.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

ROSENDAEL

UNE DISPARITION

M. Eugène Asséman, 46 ans, représentant de commerce, qui tient un débit de tabac place Voltaire, à Rosendaël, a disparu de son domicile depuis hier matin. Son épouse a alerté les commissariats de la localité et de Dunkerque.

Un yacht a-t-il sombré ?

Dans la nuit de dimanche à lundi, le vapeur norvégien « Traja » faisant route sur Dunkerque, a lancé un radio au bureau du port, demandant l'entrée et signalant avoir croisé, à proximité de la bouée n° 13, un yacht retourné qui dérivait.

Les autorités maritimes avisées, deux remorqueurs de la Société Dunkerquoise, le « Dogue » et le « Trapu » furent envoyés sur les lieux, mais après avoir deux heures, ils regagnèrent le port sans avoir rien découvert.

EN BELGIQUE

Une servante qui avait blessé mortellement un petit enfant comparait devant la Chambre du Conseil à Courtrai.

La nommée M. D..., 16 ans 1/2, originaire de Wevelghem, qui était au service des époux Vuylsteke-lPeters, 29, Petite Rue à Mouscron, a comparu devant la chambre du conseil à Courtrai.

Comme bonne d'enfant, M. D... avait porté des coups au bébé de ses maîtres, âgé d'un mois à peine, au moyen d'un couteau à éplucher les pommes de terre. Le petit fut grièvement blessé à la gorge. Il fut transporté dans une clinique à Gand, mais expira en cours de route.

M. D..., qui avait été envoyée dans un institut spécial, a été examinée par un psychiâtre qui a jugé sa responsabilité très atténuée. La chambre du conseil, après l'avoir interrogée, a donné ordre de la reconduire provisoirement à l'institut susdit.

MENIN

Happé par une auto un cycliste Roncquois est mortellement blessé

Dimanche après-midi, un terrible accident s'est produit sur la route provinciale de Menin-Mouscron, à hauteur du hameau « Pont-Neuf ».

Vers 15 h. 30, se dirigeait à bicyclette vers Reckem M. Eugène Lefebvre, jardinier, âgé de 41 ans, demeurant 324, rue de Lille à Roncq, suivi à quelques mètres par son épouse.

A ce moment, en sens inverse arriva une auto pilotée par M. Remi Vandoorme, demeurant rue Saint-André, à Mouscron qui, à hauteur des cyclistes, fit un brusque virage pour éviter la voiture d'un marchand de crème glacée. Malheureusement, à la suite de ce mouvement, l'auto accrocha M. Eugène Lefebvre, qui fut projeté dans le parebrise de l'auto. Le malheureux fit ensuite une chute violente sur la chaussée, où il resta sans signe de vie dans une mare de sang.

L'auto tamponneuse fut projetée une quinzaine de mètres plus loin, dans un fossé bordant la route, où l'avant-train du véhicule fut défoncé.

On se porta au secours de M. Eugène Lefebvre, qui fut transporté dans une maison voisine, où le docteur Théodule Verstraete, qui lui donna les premiers soins, constata une fracture du crâne ainsi que la fracture d'un bras et d'une jambe. Il fit transporter le blessé à la clinique Saint-Georges, 71, rue de Lille.

Malgré les soins qui lui furent prodigués, M. Eugène Lefebvre, qui est père de deux enfants, décéda lundi matin, à deux heures.

La gendarmerie fut bientôt sur place pour ouvrir une enquête et avertit le Parquet de Courtrai.

Dans la journée de lundi, le Parquet de Courtrai est descendu à Menin pour continuer l'enquête sur place et entendre les témoins.

Un jeune coureur cycliste mortellement blessé par une auto

Dimanche après-midi, un accident mortel s'est produit au cours d'une course cycliste pour débutants qui avait lieu à Beveren-sur-Lys et dont la victime est un jeune Meninois, Michel Scheldeman, né à Menin le 22 octobre 1922, demeurant avec ses parents Alois Scheldeman-Dochy, en le local sportif « Les Amateurs cyclistes », 19, rue de Courtrai à Menin.

Pendant cette course, le jeune cycliste voulut dépasser ses camarades pour prendre la tête lorsque, au moment du démarrage, il fut happé par l'auto de M. Léonard Verbrugghe, demeurant à Saint-Nicolas. Le malheureux fut tout d'abord projeté, la tête en avant, contre l'auto ; ensuite, il fit un bond de deux mètres pour enfin retomber lourdement sur la chaussée, où il resta sans signe de vie, avec une effroyable blessure au front.

Après avoir reçu les premiers soins sur place, l'infortuné jeune homme fut transporté à une clinique de Courtrai, où il est décédé lundi matin, à 1 h. 30, à la suite d'une fracture du crâne.

Ce terrible accident fut de suite connu à Menin, où il causa une consternation générale.

Les funérailles de ce jeune cycliste, qui promettait beaucoup, auront lieu à Menin mercredi.

Vol de bicyclette. — Lundi matin, vers 2 h. 30, M. Réné Dewitte, demeurant à Morseele, a constaté la disparition de son vélo qu'il avait déposé à la porte d'un café de la rue Royale. Une plainte a été déposée.

Nomination. — Nous apprenons que M. Robert Tetavernier, premier adjoint de la ville de Menin, membre de la députation permanente et un des chefs bien connu du Parti ouvrier socialiste, vient d'obtenir sa nomination comme membre du conseil général de la Caisse générale d'épargne et de retraite.

Au Football-Club ouvrier « L'Avenir ». — La commission active du Football-Club ouvrier « L'Avenir » s'est réunie en son local afin de prendre les dispositions nécessaires en vue de l'organisation du deuxième grand « Fancy-Fair » au profit du club.

La date du « Fancy-Fair » a été fixée aux 13, 14 et 15 août prochain, époque de la ducasse annuelle de la cité jardin « Notre Village ».

MOUSCRON

LA FÊTE ANNUELLE DES ÉCOLES COMMUNALES

C'est par un beau temps, que s'est déroulée dans le cadre magnifique du Parc communal, la fête annuelle des écoles communales de Mouscron.

Cette fête fut précédée d'une manifestation en ville : à 14 h. 30 un cortège composé des enfants de toutes les écoles communales se forma sur la Grand-Place et, conduit par l'Harmonie Ouvrière « La Fraternelle », défila par les principales rues du centre pour aboutir au Parc public.

Là, sur la Plaine de jeux, une tribune avait été aménagée pour les personnalités officielles, devant lesquelles les enfants défilèrent en saluant.

Puis se déroula la fête de jeunesse prévue au programme. Une foule des plus nombreuse suivit avec intérêt ces démonstrations que M. Adalphe Deroose dirigea avec talent. Le lâcher monstre des ballonnets recueillit un grand succès.

Après différents exercices d'ensemble, très appréciés par le public, M. Léon Vandenberghe, échevin de l'instruction publique, prononça une brève allocution remerciant tous ceux qui avaient collaboré à la réussite de cette belle fête des écoles communales.

Ce fut ensuitele tirage de la tombola, dont ci-dessous les numéros gagnants : 1669 1810 149 3009 2522 2535 1145 5210 5309 1636 5781 1138 4058 1019 1461 354 2709 5842 660 4944 4650 998

Enfin le public put assister à un grand concours sportif inter-écoles par les élèves sélectionnés. L'école communale du Tuquet enleva le trophée pour les garçons, et celle du Nouveau-Monde, pour les filles.

M. Vandenberghe clôtura cette fête en remettant aux Directeurs respectifs des deux écoles victorieuses le fanion-souvenir.

COURTRAI

Etat-Civil. — **Naissances :** Monique Vandoorne, rue de Grwninghe, 36, dom. à Wewelghem ; Norbert Debos, rue de Groeninghe, 36, dom. à Vive-Saint-Bavon ; Yves Bouckaert, avenue Jean Breydel, 34 ; Roger Castelelyn, rue de Groeninghe, 36, dom. à Meulebèke ; Godelieve Puystiens, boulevard Baudouin IX, 1 ; Willy Claus, chaussée d'Audenarde, 144 ; Géry Vaneeckhout, quai du Reep, dom. à Aelbèke ; José Iserbijt, boulevard Philippe d'Alsace, 46 ; Agnès Vandenberghe quai du Reep, 15 a, dom. à Bisseghem ; Eric Duck, rue Bruining, 11 ; Anny Servayge, cité Vandamme, 8 ; Grudo Bekaert, rue de Moorseele 68 ; Germaine Vantroys, rue de la Plume 130 ; Norbert Sameyn, rue de Deerlijk, 34 ; Marie Deglorie, avenue Van Dyck, 19 ; François Graulich, rue des Sables, 12 ; Maurice Tanghe, quai du Reep 1a, dom. à Quelghem ; Roger Pyck, avenue du 11 Juillet, 12.

Publications : Joseph Vanbelle, journalier, chaussée de Gand, 170 et Irma Verbeke, s. p., à Mouscron ; Albert Lauwers, boulanger, rue de la Promenade, 42, et Laure Watteyne, s. p., à Wevelghem ; Albert Brion, lithographe, avenue Hugo Verouest, 106 et Marguerite Demaitre, couturière, rue du Feuillage, 35 ; Marcel Vercoutère, liseur de dessins, avenue de Flandre et Julia Soenens, employée, chaussée de Staceghem, 39 ; Léon Vanlandeghem, ébéniste, rangée Barbe, 12, et Yvonne Vanheirsbilck, s. p. chaussée d'Heule, 3 ; Gérard Dujardin, employé de banque, rue du Perroquet, 4 et Germaine Naert, employée de banque rue des Champs 123 ; Henri Vanbiervliet, pâtissier à Menin et Godelieve Dumortier, s. p., rue Steenpoort, 6.

Décès : Justine Casier, 87 ans, rue St-Georges, 11 ; Vercaemen, à Harlebèke ; Victor Valembois, 5 mois, rue Léopold, 26 ; Arthur Thevelin, 77 ans, docteur en médecine, rue de Mouscron, 8 ; Rémi Declercq, 33 ans, ouvrier de fabrique à Herseaux ; Louis Oosterlynck, 76 ans, négociant, boulevard Pierre Tack, 39 ; Léon Creupelandt, 48 ans, ouvrier, chaussée de Bruges, 90 ; Valère Vanneenen, 4 jours, avenue Tuinwijk, 5 ; Julie Dujosquel, 74 ans, bouvlerd Saint-Roch, 113 Nicole Desmet, 7 mois, rue de la Prévoyance, 1 ; Pierre Lagère, 81 ans, rue Voorstraat, 48 ; Mathilde Wullaert, 80 ans, rue Faubourg de Tournai, 28.

TOURNAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Escroquerie, faux nom. — Trois préventions sont à charge de Germain Edmond, ouvrier agricole, sans résidence ni domicile fixe en Belgique : à Hainnes, il frauduleusement soustrait un vélo au préjudice de Berthe Edmond, dont il était le domestique ; à Maulde, il a commis une escroquerie au préjudice de Verquier Bruno, dont il a reçu 100 fr. en faisant usage de fausses qualités ; enfin à Warchin, il a pris le nom de Libise Marcel. Il encourt quatre mois et huit jours de prison et 364 fr. d'amende par défaut.

Engagement d'hommes au profit d'une armée étrangère. — Baudet Maurice, ouvrier métallurgiste, né à Tournai, demeurant à **Hellemmes-lez-Lille**, est prévenu d'avoir, en février 1937, par dons, rémunérations, promesses, menaces, recruté des hommes au profit d'une armée étrangère. Il a commis une seconde fois cette infraction dans le courant de l'année 1937. Il encourt quinze jours de prison.

— Une seconde affaire intéresse Lecat Charles, houilleur à Tournai, et le même Baudet Maurice, demeurant à Hellemmes. Le premier est parti pour servir dans une troupe en Espagne ; le second a recruté des hommes autres que ceux de nationalité espagnole au profit d'une armée ou d'une troupe en Espagne. 8 jours de prison à Lecat, 10 jours à Baudet, tous deux avec sursis.

Etat Civil — Naissances : Francis Gelten, chaussée de Lille ; Nicole Baland rue du Champe ; Arlette Lefrancq, chemin Montagne ; Claude Speleers, chaussée de Bruxelles ; Christiane Dekerpel, rue des Carmes ; Willy Debliquy, chaussée de Renaix ; Jean Crombez, Vieux-Marché au Poisson.

Publications : Lucien Colson, juge au tribunal, dom. à Audenarde et Jenny Carbonelle s. p., rue du Château ; Alexis Gilon, colon au Maroc et Anne Marie Tarride, s p., rue Perdue ; André Winance étudiant et Marthe Vanlier, s. p., dom. à Hal ; Octave Dupuis, employé, rue Jean Noté, et Juliette Piton, s. p., rue Saint-Nicaise.

Décès : Hélène Dutreeuw, 60 ans, s. p. rue Cambron ; Jean Baptiste Leblanc, 76 ans, s. p., Vieux-Chemin d'Antoing ; Marie Sueche, 72 ans, s. p., rue des Sœurs de Charité ; Henri Secret, 58 ans, foreur en fer, rue Jean Noté ; Marthe Fleury, 61 ans, servante, rue de l'Yser ; Elise Frappez, 83 ans, rue des Sœurs de Charité ; André Minet, 1 mois, place Saint-Pierre ; Napoléon Despret, 78 ans, ouv. agricole, rue Sainte Catherine ; Laure Potier, 51 ans, s. p., rue Fontaine Saint-Eloi ; Dupret Emile, 41 ans, imprimeur, rue de la Madeleine ; Jeanne Bolland, 30 ans, bonnetière, chemin du Bas Follet.

KAIN

Etat Civil. — **Naissances :** Raviart Françoise, rue de l'Union ; Paix Anne Marie, avenue d'Audenarde ; Dewathines Eliane, rue Decorte ; Fontaine René, rue du Vert Marais ; Tiberghien Marie, rue du Saulchoir

Publications : Manche Gérard, horticulteur et Sips Marie, s. p., à Lesdain ; Dufour Marcel, agent des Ponts et Ch. et Noulet Reneide, accoucheuse à Gaurain ; Tesse Robert, couvreur à Tournai et Landrez Suzanne, couturière ; Daumerie Walter, employé et Dubreuil Madeleine, s. p. ; Odevart Herman, ouvrier au chemin de fer et Wattecamps Germaine, s. p. à Warchin.

Décès : Pluquet Marie, 4 ans, rue du Nord ; Soris Elisé, 51 ans, pensionné, rue des Ecoles ; Vanhuffel Rosalie, 99 ans, veuve Lamontagne, rue Albert ; Iserbyt Romanie, 77 ans, veuve Delmoppe, rue Albert ; Dubar Alexandre, 79 ans, rue des Combattants ; Plecquet Christiane, 2 ans, rue du Nord ; Déplechin Jules, 77 ans, cultivateur, rue d'Omerle ; Kesteman Jeanne, 67 ans, religieuse, Place.

RECKEM-LEZ-MENIN

UN CYCLISTE BLESSÉ PAR UNE AUTO

Dimanche, vers 19 h., au hameau Morrisoen, à hauteur de la ferme Mont de Pierre, M. Robert Masselis, demeurant à Ledeghem, a été renversé par l'auto d'un habitant de Lauigne.

Blessé à l'épaule gauche, au front et aux jambes, le cycliste a reçu les soins d'un docteur.

PIPAIX

UNE AUTO S'ÉCRASE CONTRE UN ARBRE

Hier matin, vers 11 h. 15, à la chaussée de Bruxelles, près du lieu dit « Chat Huant », M. Soudan, cultivateur à Barisoeul, revenait d'avoir été chercher trois vaches d'une prairie voisine et longeait la chaussée, tenant la droite. Une auto conduite par un anversois voulut dépasser le convoi au moment où le conducteur d'un camion-auto se disposait à faire la même manœuvre. L'auto dérapa et alla se jeter contre un arbre bordant la route. Le conducteur fut blessé à la tête. Une dame qui l'accompagnait sortit indemne de l'accident. La gendarmerie a ouvert une enquête.

MOUSSALLI-NOVOL
93, Rue du Collège, ROUBAIX
3316

DANS LA RÉGION

LE CRIME D'ESTRUN

LE PARQUET DE CAMBRAI A PROCÉDÉ, HIER, A LA RECONSTITUTION DU DRAME

Les inculpés Bury et Brismée maintiennent leurs positions

A Estrun, le 19 avril, vers 14 h., le corps d'Adolphe Gamay, 70 ans, dit « Oh'Marlot », était découvert sans vie dans un fossé de la rue du Port.

L'autopsie pratiquée par le docteur Timal, médecin-légiste, conclut à un crime et l'enquête de la gendarmerie d'Iwuy, immédiatement entreprise, permit de faire les premières constatations et d'aiguiller les recherches.

Le lundi 25 avril, l'inspecteur principal Coussemacker et l'inspecteur Dubos de la 2e B. M. commençaient leurs investigations afin d'apporter la lumière sur cette mort et livrer les coupables à la justice.

EN HAUT : *Edmond BURY répond au juge.* — EN BAS : *A son tour BRISMÉE est interrogé.* (Ph. Réveil)

Ce fut bientôt fait, et le jeudi 28 avril, les inspecteurs entendaient un jeune cultivateur de la commune, Edouard Bury, 23 ans, qui interrogé du matin jusqu'à la fin de l'après-midi, entrait dans la voie des aveux. Son complice fut le même soir cueilli à son domicile, sur la digue du canal à Estrun, Joseph Brismée, 40 ans, débitant de boissons qui après quelques heures de résistance, finissait par se « mettre à table ».

Le crime

Que s'était-il passé ? Les deux héros de cet atroce crime, contèrent aux policiers, puis à M. Gailly, juge d'instruction, les épisodes de la mort brutale du septuagénaire... Ils étaient deux et comme aucun témoin n'assistait à la scène, il fallait s'attendre à des contradictions. C'est été trop beau que chacun vida sa conscience sincèrement et à part des questions de détail, ils se rejetaient mutuellement, l'un sur l'autre la responsabilité du crime.

Bury, jeune homme, assez instruit, marqua une extrême prudence et fut très réservé quant à sa participation dans l'affaire. D'autre part, Brismée, esprit moins cultivé, il a l'air de ne pas vouloir porter à lui seul la responsabilité de la mort de Gamay et dit « Chacun sa part ». C'est la solution qui apparaît la plus normale et à part de négligeables questions de détail, il est certain que tous deux poussés à ce moment par une colère sourde, aient tout fait pour en finir une bonne fol avec Gamay, qui en avait dit assez sur l'un et l'autre.

Et l'instruction se poursuivit, sans apporter d'autres éléments qui auraient permis de mettre d'accord les deux hommes. Il devenait utile de mettre les criminels en présence, sur le lieu du drame : là peut-être en saurait-on davantage !

La reconstitution

Extraits de la prison de Cambrai, Edmond Bury et Joseph Brismée, encadrés par les gendarmes Colin, Ansart, Delvallée et Cuvelier furent conduits à Estrun et disposés dans la cour de la ferme où logeait Gamay, en attendant l'arrivée des magistrats. Là se trouvaient déjà M. le Capitaine de gendarmerie Werquin ; le chef Desjardins d'Iwuy avec les gendarmes Cornet et Lahenère et M. Leroy, maire.

Bientôt, vers 14 h., arrivèrent MM. Mossion, Procureur de la République ; Gailly, juge d'instruction ; Durand, greffier ; Me Cirier, défenseur de Bury et Me Dupuis qui assistait Brismée.

Rien de changé

C'est Bury qui fut appelé le premier à indiquer aux magistrats le scénario du crime. Le 18 avril vers 20 h. 15, il sortait de chez M. Lahure, cultivateur, et retournait chez lui, quand il entendit les cris de Gamay. Il revint sur ses pas, demanda à ce dernier ce qu'il avait à insulter ainsi continuellement sa mère et ses sœurs, puis le frappant le fit tomber à l'eau.

C'est alors que revenant, il aperçut une ombre, c'était Brismée, qui vint, vers lui sortant de son jardin et aurait invité à laisser passer Gamay qui s'était relevé, pour lui en « flanquer une bonne ». La chose se passa ainsi, puis Brismée, joignant le vieillard, lui porta un coup de poing, le jetant au fossé. Le cabaretier eut alors l'idée d'aller chercher un bâton dans son jardin. Bury l'attendit et à coups redoublés Brismée frappa, tandis que Bury l'enfonçait dans la vase. Puis ce dernier alla chercher une louche et, ici Bury y met un peu plus de bonne volonté, chacun y alla de son petit coup, donnant à la victime, râlante, sa large ration de liquide bourbeux.

Puis il partirent, entrèrent chez Brismée où ils burent un verre de vin, et Bury retourna chez lui, traversant les pâtures.

La défense de Brismée

Avec Brismée, la version diffère sensiblement, surtout sur le coup mortel et l'initiative de donner la mort au septuagénaire.

Il était 20 h. 15, dit-il, et j'étais couché quand j'entendis des cris... C'était Gamay qui saoul, proférait des injures comme de coutume. Il se leva, vint jusqu'à la porte de son jardin non loin de la bascule, et de là vit les deux ombres qui luttaient, il se montra quand Bury passait « Ah ! c'est toi Joseph, tu m'as fait peur, dit celui-ci ». Alors Brismée dit « nous allons lui flanquer une bonne volée, et après avoir rejoint Gamay qui l'insulta, l'accusant d'être responsable de la mort du vieux père Brismée, il lui porta un violent coup de poing l'envoyant au fossé. Tous deux allèrent non loin de la bascule, dans un recoin, où ils ramassèrent un gourdin, provenant des brancards d'un vieux rouleau. Bury dit « Joseph y est allé seul, je suis resté près de la porte et c'est dans le jardin qu'il eut le bâton ». Brismée riposte « Non, nous y sommes allés à deux et Bury a même enlevé un fil de fer au morceau de bois ».

Brismée porta les remiers coups, puis Bury, prenant l'arme dit « C'est à mon tour » et il frappa, enfonçant le corps dans l'eau. Puis ce fut la louche, que Brismée trouva dans le jardin alors que son complice affirme que c'est dans le sellier qu'il alla la quérir. Là les deux hommes sont à peu près d'accord et Brismée est d'accord avec Bury, s'éclairant du briquet de celui-ci, tour à tour il versèrent de l'eau sur le corps du malheureux

Je vais le finir...

A cet instant intervient un fait important. Bury m'a dit « Je vais le finir et il cherche le bâton, il le retrouva et me le dit, il redescendit dans le fossé et frappa, puis il revint ».

Ce fut le verre de vin chez Brismée, que Bury paya, puis le départ du jeune cultivateur.

« Et tous les jours, il est revenu, — dit Brismée, le lendemain matin, il arriva à la porte du jardin et me montrant son poing dit — surtout ne racontes jamais que c'est moi qui l'ai fini ».

Il revenait toujours me tenant au courant de l'enquête, et un jour, il me montra le papier qu'il avait reçu, la convocation pour aller à Cambrai.

Ce n'est pas vrai, tu mens

Interrogés séparément dans le local de la bascule, les deux complices furent ensuite confrontés et ils s'affrontèrent résolument, sans céder d'un pouce. Bury hautain, négligeant son complice, tandis que des exclamations échapaient, violentes, à Brismée « Alors c'est toi qui a toujours raison, tu n'as rien fait ».

Pitoyable défense de deux complices qui recherchent dans le mensonge à accuser l'autre, tremblant de peu devant le spectre du châtiment.

Et, tandis que se poursuit la confrontation dehors, la foule s'amasse ayant appris la descente des magistrats. Les conversations vont leur train.

Deux hommes se débattant férocement se dressent l'un contre l'autre. Complices d'hier ils sont adversaires résolus, trop lâches pour accepter leur part dans l'opprobre.

Dans la soirée, inculpés et magistrats rentraient à Cambrai.

L. D.

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — **Aile Droite. — Saint-Just**, le 26 (Vieux), 392 pigeons lâchés à 8 h. 30. par M. 9Verpraet.

1. Courouble J., 8p., 2u. ; Ghesquier J., 9p.2u. ; Decvottignies H., 8p.2u. ;Vanderbecken P., 12p.u. ; Liagre M., 8p.u. ; Decottignies H., 7p.u 2 séries ; Bartholomens 9p.u ; Lestienne G., 7p. ; Delestrain, 11p. ; 10. Courouble, 7p., 2 séries ; Dhont J., 8p. Leclercq H., 5 p. ; Billiet Robert, 10p. ; Cornil Oscar, 11p. ; Canieau A., 6p. ; Conard, 3p. ; Vandemeulebrouck, p. ; Vandromme, 4p. ; Giernaert P., p. ; 20 Charles J., 6p. ; Derreveaux A. ; Bréda E., 6p. ; Cornu G., 6p. ; Cornil O., 8p., 2 séries, rég. vélo ; Decottignies H., 4p., vélo, rég. Leclercq H., 5p. 2 série, vélo ; Delanghe Ric., 5p ; Maly J., 5p. ; Girard L., 2p. ; 30. Delangle R., 3p., 2 séries ; Vandemeulebrouck, p., série ; Dhit, 5p. ; Delanghe G.,2p. ; Surquin Ch., 4p ; Quinet-Delbecq, 5p. ; Vanlaecke Velcomme, 4p. ; Vandenbelcke M., 6p. ; Dupriez M., 3 p. ;Dursin P., 2p. ; 40. Verheye L., 2p. ; Landrieux F. 3p ; Depaepe J., 4p ; Farvacque E., 3p. ; Franquet 5p ; Spellier F., 3p. ; Dupont M., 5p. ; Roussel E., 3p. ; Mouray G., p. ; Janssens E., p. ; 50 Deschamps, 2p. ; Vandemeulebrouck, 3p. ;Liagre Ch., 2p. ; Dufay, E. p ; Vanderbecken Paul 2p., 2 séries ; Lefèvre G., p. ; Decottignies H., 3p., série ; Delanghe G., 3p. 2 séries, Vélo ; Delanghe R., 2p., vélo ; Duquesne J., p. ; Surquin Ch., 2p. ; Duquesne J., p., 2 série, vélo ; Courouble J., p. ; Delcroix C., p. ; Pardoen Ed. ; p. ;Méresse Chesquière, p. ; Vandemerch, p. ; Carbon M. ; Delanghe R. p., série vélo ; Vanesse A., p. ; 70. Wonciers Osc., p. ; Bréda V. p. ; Masselus, p ; Janssens Ed., p., 2 séries ; Declercq D. ; Depaepe J., p., 2 séries, vélo ; Dufaye E., p., 2 séries, vélo ; Delestrain E., p. 2 séries ; Surquin Ch., p. ; Vandenberckel N. P., vélo ; 80. Helin A. ; Leenart P., p. ; Droissart A. ; Maziague Aug. ; Dutoit J. ; Desfrennes A. ; Vanesse A., 2 séries ; Sory J.-Bte. ; Lovair A ; Dupire P. ; 90. Couplez Elin. ; Vandenbrande ; Decottignies H. Lestienne G., 2 séries ; Ramboer R. ; Lepers E. ; Vandenbecken, série ; Geenart R. série ; Vandenberghe P. ; Delbarre E. ; 100. Varras G. ; Dhont J., série ; Vandemeulebrouck ; Landrieux F., série ; Vandeputte ; Daombrin A. ; Marten ; Depaepe J. ; Deebouvrie ; Vandeveuren père ; 110. Declercq M. ; Descoits R. ; Vandrommé, série ; Lepers Carlos ; Dursin P., serie ; Dalle H. ; Couplez E., série ; Forret Alp. ; Ponthieu A. ; Delescluse H. ; bouquet. Prévost H.

Séries hors concours : 1. Deffrennes A. ; Forret A. ; Ghesquier J. ; Dupriez A. ; Farvacque E. ; Derreveaux A. ; Franquet ; Méresse-Ghesquière ; Damboer ; 10. Liagre M. ; Gau H. ; Billet Robert.

Le premier pigeon a été constaté à 10 h 24 ; mét., 143.422 ; vit 1.254 m. 25 ; le dernier pigeon à 10 h. 31 m. 21 s ; mét. ; 192.232 ; vit. ; 1.115 m 55

A ROUBAIX. — **Clermont** organisé le 26 par l'Association Concorde et Débitants.

Jeunes : 155 pigeons lâchés à 8 h. 55 par M. Roulez :

1. Maniez, u. 6p. sp. Rich ; Deconinck P., 5p u. ph. sp. Rich ; Loosfeld, p., 4p. ; Vanderheyden, 8p. sp. Rich, Moerman ; Bostyn, 2p. sp. Rich ; Tyssen F., 3p. sp. ; Merman, 1p. série ; Peeré ; 10. Maniez, 1p série ; Maniez ; Gaeremynck, 8p. ; Bonnier 1p. ; Madoc ; Bonnier, 1p série ; Peeré, 3p. ; Delevoye, 1p. ; Bostyn ; Vermeulen ; 20. Cornellie ; Lesage ; Vve Nys ; Loosfeld, série ; Delepau J. ; Tyssen F., série ; Cornellie ; Lesage ; Keestelyn ; Lévêque ; 30. Hochepied ; Debrue G. ; Hespel A., bouquet. Delannoy, poule à 4 fr., hors concours. Vélo : Maniez, Tyasch F. Pigeon sur socle : Tyssen F. Révell ; Moniez. Séries Excellence : 40. Moerman ; 25. Maniez ; 20. Bostyn ; 15, Loosfeld, Tyssen F. ; 5, Deconninck P. ; Vanderheyden ; Maniez ; Gaeremynck.

Le 1er pigeon a été constaté à 11 h. 05' 17", mét 155987, vit. 1157460 ; le dernier a été constaté à 11 h. 28' 40", métrage 155768, vit. 1012.30. Réclamations jusque mardi 2 Sjuin à 18 h. Distribution des prix jeudi 30, à 19 h.

Vieux : 448 pigeons lâchés à 8 h. 55 par M. Roulez :

1 Masure C., u. u. 7p. sp. Rich ; Bourgois F., u u 8p. sp. Rich ; Coussens, u. 6p. sp. Rich ; Samyn, 4p. ; Vandamme, 4p. ; Bonnier, 4p. sp. ; Vandystadt J., 8p. sp. Rich ; Aelvoet C., 6p. sp. Rich ; Levert A., 7p. sp. Rich ; 10. Decottignie E., 7p. sp Rich ; Tavernier J., 3p. sp. Rich ; Féret, 2p. sp. Rich ; Lampaert, 2p sp Rich ; Tavernier L., 1p. ; Olivier, 2p. sp. Rich ; Beaumont, 2p. sp. Rich ; Parmentier, 1p sp. Rich ; Duretz, 1p. ; Horeman, 3p. sp ; 20. Rassaert, 4p. sp. ; Serruys, 1p. sp. ; Fourneau R., 1p. ; Tavernier L., 1p. série ; Vervaecke, 1p. sp. ; Bracaval, 1p. sp. ; Deleu E., 5p. sp. ; Debruyne J., 3p. sp. ; Druez, 5p. sp. Dehaye P., 1p. ; 30. Beaumont, 1p. série ; Parmentier, 3p. série ; Vendenheyden, 1p. ; Belvaux E., 1p. ; Meulebrouck, 3p. ; Verriest, 1p. ; Deconninck G., 3p. ; Van Bellinghem, 3p. ; Vve Carette, 1p. ; Dedaele, 1p. ; 40. Bayaert A., 1p. ; Chéron ; Comblez, 1p ; Veys ; Planckaert, 1p. ; Blois ; Decottignie E., série ; Levert, série ; Accour ; Nierdergang ; 50. Delannay J. ; Meulebrouck, série ; Serruys, série ; Chéron série ; Olivier, série ; Druez, série ; Devalez ; Duthoit P. ; Conem ; B